

# Projet éolien de la Côte Warin

Communes de Martincourt-sur-Meuse et Stenay



## Bulletin d'information n°4 - Juin 2022

Ce quatrième bulletin d'information a pour objectif de vous informer de l'avancement du projet éolien. Nous espérons qu'il répondra à vos éventuelles interrogations. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter par email ou par téléphone (coordonnées du responsable de projet au dos de ce bulletin)

 [www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr) > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Grand Est > Projet éolien de la Côte Warin

## Le projet en instruction

Depuis 2014, les territoires de Martincourt-sur-Meuse et de Stenay sont étudiés sur tous leurs aspects par des experts indépendants : paysagistes, naturalistes, acousticiens, ingénieur vent, etc...

Ces différentes études ont permis de concevoir un projet respectueux de son territoire d'accueil, en concertation avec les représentants du territoire, en prolongation du parc éolien de la Haie au Vent.

Depuis mars 2021, le dossier est en instruction par les services de l'état. Dans la majorité des cas, une demande de complément accompagne l'instruction d'un dossier de projet éolien afin de renforcer si nécessaire les études et consolider certaines préconisations des experts. Une demande de compléments, en date d'octobre 2021, nous a conduit à renforcer les investigations naturalistes sur la zone et à modifier la hauteur totale des éoliennes.

Un dossier complémentaire a été déposé en Préfecture en avril 2022 et est aujourd'hui en attente d'un avis définitif qui sera délivré par le préfet du département.

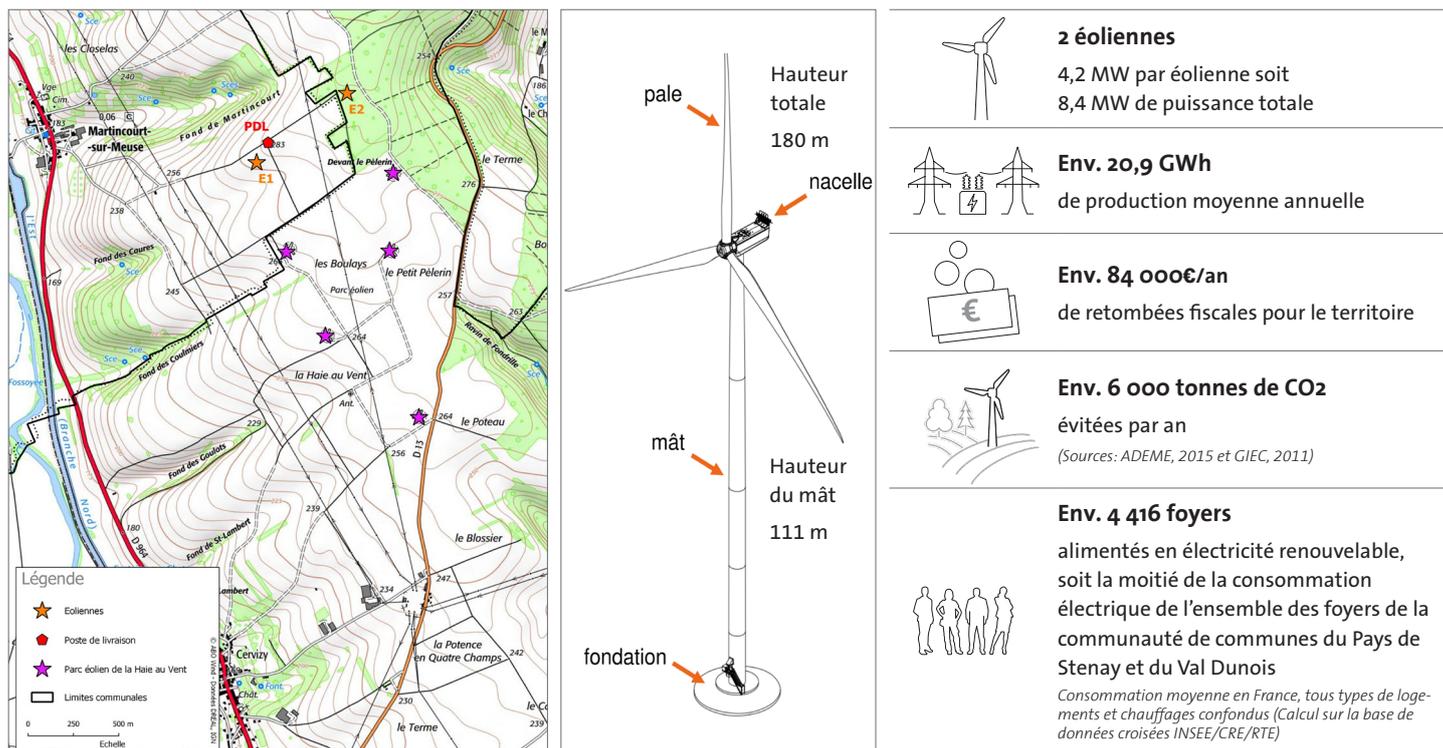
## Le mot du Vice Président en charge de l'environnement de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois

*La Communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois détient le Label « Territoire à Energie positive pour une croissance verte ». Le projet éolien de la Côte Warin s'inscrit dans cette démarche, il contribue au mix énergétique dans un contexte où les sources, les coûts de notre énergie sont au cœur de nos préoccupations. Le projet conçu en prolongement du site de Stenay aura peu d'impact visuel. »*

M. Jean-Pierre CORVISIER

## Les nouvelles caractéristiques du projet

La localisation des éoliennes n'a pas changé : nous conservons la même implantation mais le gabarit des éoliennes a évolué. Initialement le projet prévoyait des éoliennes culminant à 200m en hauteur totale (pale à la verticale). Après une phase de discussion avec les services instructeurs, nous avons décidé de réduire la hauteur des éoliennes à 180m, tout en conservant l'éolienne initialement sélectionnée.



### Photomontage 1 - Depuis frange Sud-Ouest de Nepvant

Au-dessus de la ligne de crête, il est facile d'apercevoir en partie le parc de Stenay. L'éolienne E2 est la plus visible et dépasse de la ligne du coteau, provoquant un léger effet de cumul. L'éolienne E2 est tronquée par le relief, ce qui réduit son impact.



### Photomontage 2 - Depuis la frange est de Luzy-Saint-Martin

Le projet apparaît en covisibilité indirecte avec la commune de Martincourt-sur-Meuse, surplombant son environnement. Les éoliennes du projet s'alignent avec le parc de Stenay, sans créer d'effet de barrière ou de saturation supplémentaire.



Pour avoir une perception proche de la réalité, tenir ce photomontage à environ 40 cm des yeux

## Focus : l'intégration paysagère du projet



Le secteur d'implantation de notre projet est marqué par la présence du parc éolien de la Haie au Vent, sur la commune de Stenay. Ce dernier domine la rive droite de la vallée de la Meuse. La prise en compte de son implantation et de son intégration visuelle dans le paysage ont été des éléments majeurs conditionnant l'implantation de notre projet.

Les réflexions menées autour du projet éolien de la Côte Warin permettent de limiter de nouveaux impacts sur le paysage :

- En implantant deux éoliennes supplémentaires (limitant l'effet de cumul sur la vallée de la Meuse) dans l'alignement du parc existant de Stenay.
- Préserver les villages proches en gardant un recul suffisant par rapport à la vallée de la Meuse et la vallée de la Chiers, et en positionnant les éoliennes à bonne distance des habitations (minimum 750m depuis la ferme d'Heurtebise et à plus de 1 000m depuis les autres lieux de vie).
- En étudiant les covisibilités du patrimoine protégé afin de s'assurer que l'impact visuel est limité (par la présence de végétation, du relief ou par une distance suffisante), comme par exemple :
  - La chapelle Saint-Lambert (2,4 km des éoliennes, la végétation masque les vues sur le projet)
  - L'ancienne grange monastique de Prouilly (4.4 km, la végétation masque les vues sur le projet)
  - Les fortifications de la ligne Maginot (5,3 km, l'éloignement limite les vues sur le projet)
  - La citadelle de Montmédy (12km, l'éloignement limite les vues sur le projet)
- Réduire la taille des éoliennes et l'emprise au sol du projet en utilisant les chemins existants.



### 1<sup>er</sup> semestre 2022 :

- Dépôt des compléments.
- Reprise de l'instruction du dossier par les services de l'état.

### 2022 - 2023

- Retour de la Préfecture en vue d'obtenir la complétude du dossier.
- Enquête publique d'un mois.
- Décision préfectorale sur la demande d'autorisation du projet.

### 2023 - 2024

- Création des aménagements et montage des éoliennes.
- Mise en service de la Ferme éolienne.

### Pendant 20 à 25 ans

- Exploitation de la Ferme éolienne.
- Suivis environnementaux.
- Maintenance du parc.
- Démantèlement ou renouvellement du parc.

### ■ Dynamisme économique

Le projet éolien représentera un investissement d'environ 13,5 millions d'euros, dont une partie seront destinés aux travaux de réalisation du parc (réseau électrique, génie civil) : une opportunité de nouveaux marchés pour les entreprises locales.

### ■ Mesures d'accompagnement

Des mesures sont proposées en faveur de la biodiversité, du paysage, du tourisme et du patrimoine :

- Nous proposerons des plantations de haies végétales depuis certains lieux de vie pour limiter les vues vers le parc éolien (comme à Luzy-Saint-Martin et Cesse) ;
- Nous aménagerons des espaces pédagogiques autour du projet éolien en faveur du tourisme (panneaux, pupitres...) et proposerons des animations pour les associations, les écoles...
- En accord avec les municipalités d'implantation du projet, nous proposons une convention d'autorisation communale pour l'utilisation des chemins et routes communaux. Cette convention permettra de soutenir financièrement les projets de développement territoriaux.

## Quelles sont les prochaines étapes ?

L'instruction du dossier va se poursuivre pendant quelques mois.

Une enquête publique aura lieu par la suite. A cette occasion, un nouveau bulletin d'information vous sera envoyé pour vous inviter à venir donner votre avis sur le projet.

### Quels sont les bénéfices environnementaux et les retombées économiques du projet ?

Le projet s'inscrit dans la démarche de transition énergétique pour atteindre l'objectif de 24 100 MW installés d'ici fin 2023 en France. Au 31 décembre 2021, 18 783 MW étaient en service.

L'énergie produite par le parc permettra d'alimenter en énergie verte l'équivalent de 9 000 habitants (tous types de logement et chauffage inclus), en sachant que le nombre d'habitant de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois est d'environ 9 600 personnes.

#### ■ Retombées fiscales.

Un parc éolien, comme toute entreprise implantée localement, est redevable de taxes auprès des collectivités territoriales.

Les retombées fiscales sont estimées à environ 84 000€ par an.

#### ■ Chemin d'accès

Les chemins d'accès au parc seront renforcés pour ceux déjà existants. Ce sera notamment le cas d'une partie du chemin rural dit de la Haie Marron, de la Craie, de Heurtebise, déjà utilisé pour accéder au parc éolien de Stenay.

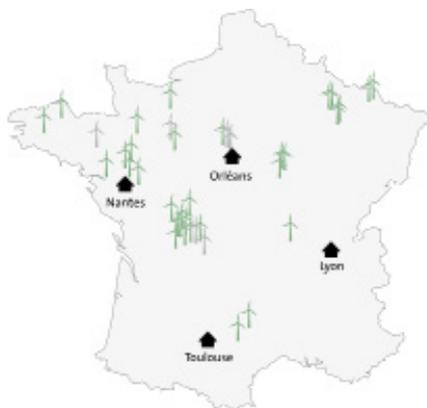
Le chemin rural dit de Heurtebise sera empierré jusqu'aux éoliennes E1 et E2, ainsi qu'une partie du chemin rural dit de Brouennes, pour permettre le passage des convois et des équipes de maintenance.

## ABO Wind France

Avec son équipe de 150 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.

 **33** parcs raccordés  
**174** éoliennes  
**347 MW**

 **7** parcs en construction ou prêt à construire  
**78 MW**



### Responsable du projet

Tristan Coulaud  
Tél. : 02 38 52 26 76  
tristan.coulaud@abo-wind.fr

### Directrice de la communication

Cristina Robin  
Tél. : 05 34 31 13 43  
cristina.robin@abo-wind.fr

 ABO Wind SARL

 [www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr)

## Tournés vers le futur

**ABO**  
**WIND**